

109 - Ommegeance - faysage oue be-tiant - I. 3. 594

N^o 10586 de Dép^t 14^{me} Série.

Bruzelles, le 24 Mars 1846.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

5^e DIRECTION.

96° 3 4 7 1.

N. B. On est prié de rappeler, dans la
réponse, le chiffre de la Direction,
ainsi que le N^o d'enregistrement.

ANNEXE.

N^o 109

3.

Messieurs,

La vente des tableaux, dessins et études,
laissés par M^r P. Omme-ganck, le célèbre
peintre de paysage et d'animaux, aura lieu
à Anvers le 11 Mai prochain.

Parmi les tableaux qui seront vendus à
cette occasion, il s'en trouve deux que l'on
regarde comme les chefs-d'œuvre d'Omme-
ganck et qu'il serait peut-être utile
de conserver à la Belgique.

Je vous prie en conséquence, Messieurs,
de vouloir bien m'adresser un prompt
rapport sur le mérite et la valeur réelle
de ces toiles, et sur l'utilité de faire l'acqui-
sition soit de l'un de ces tableaux soit de tous
les deux, pour le Musée Royal.

Agriez, Messieurs, l'assurance

A Messieurs les Membres de la Commission Administrative
du Musée Royal de peinture et de sculpture

De ma considération très Distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
Gervais Vandelluyz

21 avril 1846

Mon cher Monsieur Steiner

Je vous prie de vouloir bien
chercher dans un des derniers procès
Serbay l'adresse et le nom du propriétaire
d'un tableau pour Florin ayan d'abbé
lui écrire qu'une nous rendrons visite
l'autre le 1^{er} Mars et effet d'examiner
le tableau qu'il nous propose.

ainsi que Madame le 2nd Mars
demurant ayan plus d'un an. Je
vous prie de le faire quelle nous propose
d'Haycock Sully.

Je vous prie d'expliquer l'objet
a l'usage du même objet
avec un autre l'autre et le présent
de cette décision il me dit d'après le
jour. Je pense que le 1^{er} Mars lui conviendrait

Veille le Drame est de faire
peu de choses de plus les choses qu'il
est mal placé pour les out mais
compris l'importance la désignation
je ne puis pas en donner de
papier comme est le fait de plus

Tout est bien

J. Perlat

ROYAUME

DE

BELGIQUE.

Bruxelles, le 22 Avril 1846.

Musée Royal

DE

TABLEAUX.

N^o

Mon cher Monsieur Van Dree.

Annexe

J'ai l'honneur de vous faire connaître
que lors de la dernière séance de la Commission admisi-
strative du Musée, vos Collègues vous ont désigné
avec M^r Navez à l'effet de vous rendre à Anvers
pour leur adresser un rapport sur le mérite et la
valeur des tableaux et dessins d'Omme-ganck dont
la vente doit avoir lieu le 11 Mai prochain.
M^r Navez désirant faire ce voyage le premier du
mois prochain et me charge de vous en faire
prier de vouloir bien le présenter si vous ne
s'opposez pour qu'il aille pour le départ
et à votre convenance. Les délégués se
rendront ensuite à Gand pour y examiner
un tableau de Franck Floris, ainsi qu'une
statue appartenant à M^{me} Maer.

V. S. de Raey
V. S.

N^o 14400 de Dép^t 1^{re} Série.

Bruxelles, le

27 Avril 1846.

(9)

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

DIRECTION.

N^o 3471.

N. B. On est prié de rappeler, dans la
réponse, le chiffre de la Direction,
ainsi que le N^o d'enregistrement.

ANNEXE.

N^o 109
ez.

Messieurs,

Par ma lettre du 24 Mars dernier,
je vous ai prié de m'adresser un
rapport sur le mérite et la valeur de
deux tableaux d'Ommeganch. La vente
de ces productions étant prochaine, je viens
rappeler cette affaire à votre souvenir, &
vous prie de vouloir bien me faire parvenir,
sans retard, les renseignements demandés.
Agréez, Messieurs, l'assurance de ma
considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
M. de Maun

A Messieurs les Membres de la Commission Administrative
du Musée royal de peinture et de sculpture,
à Bruxelles.

ROYAUME
DE
BELGIQUE.

Musée Royal
DE
TABLEAUX.

N° 109. *my.*

Annexe

Bruxelles, le 2^e Mai 1846.

M^r le Min. de l'Intérieur

M^r le Min.

En réponse à votre dépêche
en date du 24 Mars dernier
5^e Div. N° 3471, nous avons
l'honneur de vous informer
que ~~un grand tableau~~ deux
membres de notre Commission
(M^{lle}. Navez & Van Bree) ^{ont été délégués} afin
d'aller se rendre à Anvers
pour y examiner les tableaux
dessins et études laissés par
le célèbre paysagiste Comenens.

Il résulte du rapport de
ces Messieurs que parmi les
objets composant cette collection
et se trouve cinq ^{tableaux} ~~paysages~~
de petite dimension. Le N° 1
est très remarquable comme
composition, effet et ~~exécution~~
exécution; le paysage ainsi
que les montons y sont traités
de la manière la plus heureuse
et la touche de ce tableau est
peut-être la plus fine qu'ait
jamais produite ce grand maître.
D'après l'estimation des prin

commerce cet ouvrage pourra
s'élever de 7 à 8000 francs
au maximum.

Le N° 2, ayant pour sujet
une stable, présente dans
le rapport de l'harmonie
et de l'effet une des belles
productions d'Ommegeant
et peut être considérée comme
l'une des ^{plus} belles compositions
dont le genre, plus
sûr que dans le tableau
précédent, convient mieux
au sujet. Le prix en est
fixé de 7 à 6000 francs.

Le N° 3, nous offre encore
une charmante composition.
Le paysage y est admirable-
ment traité, les animaux
y sont en plus grand nombre
et de plus petite dimension
mais le genre de ce tableau
présentant beaucoup d'ana-
logie avec le N° 1, nous croyons
qu'il n'y a pas lieu de le
proposer à l'acquisition. On
en estime la valeur de 4 à 5000 fr.

Le N° 4, quoique réunissant
les belles qualités que l'on remar-
que généralement dans les
œuvres d'Ommegeant, ne
nous semble pas cependant
par le choix de sa compo-
sition devoir être signalé à
l'attention du Gouvernement.

Quant au N° 5, l'art
d'une dimension trop petite
pour figurer dans une
notre collection ~~et l'état~~ et puis
~~il se trouve dans un état~~
de conservation très peu
satisfaisant.

Les études peintes au
dessin semblent paraitre
plutôt devoir prendre place
dans la collection par-
ticulière.

En définitif, nous pensons
M^{re} Min. qu'il serait très
avantageux pour le Musée
royal et honorable pour les
progrès d'acquiescer les deux
tableaux désignés au Catalogue
sous le N° 1 & 2, d'autant
plus que la Belgique ne
possède dans sa Musée
qu'un seul ouvrage d'Om-
megeant et que le gouver-
nement ne s'en réserve
pas la propriété des deux
tableaux que nous avons
l'honneur de vous proposer.
Ils passeront inévitablement
à l'étranger.

Agr. M.

La Cor. Adm.

Le Secrétaire.

14.

14.

ROYAUME

DE

BELOIQU.

Commission royale

DES

MONUMENTS.

N^o

Annexe.

Bruxelles, le

184

Mon cher Monsieur Steiner

Veuillez bien de suite adresser à Monsieur
le Ministre de l'Intérieur que la suite
du tableau d'omnibus devant avoir
lieu le lundi 11 de ce mois (ainsi qu'il
sera dans le catalogue) il est urgent
qu'il soit de suite nous informé
si son intention est de charger la
Commission de Musée de son des acquisitions
qu'il devra faire pour le compte de l'Etat
afin de nous mettre en mesure de lui en
fournir, ou autre que désignera la commission
j'attendrais aujourd'hui la lettre signée
de vous à la Maison de 11 et 3 heures

Veuillez très
F. J. W. de

le 3 Mars 1846

A Monsieur

Monsieur Menon

Surintendant des mines de l'Etat

P. J.

Monsieur Navez
Président de la Commission
du Musée de l'Etat

Bruxelles 9. mai 1846 ⁽⁷⁾

N^o 109
3.

Monsieur

En réponse à votre honneur en date de ce jour 9. Mai
j'ai l'avantage de vous informer que j'accepte la
proposition que vous voulez bien me faire de la
part de Monsieur le Ministre de l'Intérieur
pour l'acquisition du Tableau peint par Ommegauet
dans la vente de lundi 11. mai à Anvers
quant au Tableau N^o 2. représentant l'Etable
et dont le paiement n'aurait lieu que pour l'année
prochaine j'ai l'honneur de vous informer que
je ne pourrai disposer de cette somme qu'à
l'intérêt de 6. 1/2 % qui est le cours du Commerce
devant moi même faire des paiements dans le
courant de ce mois.
pour la discrétion dans ces sortes d'affaires vous
pourrez y compter

Votre très humble et dévoué serviteur
J. P. Fligny

par autorisation de Messieurs les membres
de la Commission administrative du Musée
Royal de la ville de Bruxelles.

Revient à J. F. Thijs pour achat fait à la vente
de feu M. Ommegeant le 11 Mai 1826 - Du
Tableau N. 1. du Catalogue représentant un
paysage avec Moutons Berger &c. acheté
et payé la somme de huit-mille et trente francs
me revient pour Commission frais de séjour et
Voyager Six cent francs.

au Total huit-mille Six cent-trente francs 8.630

4315.

7300

780

8080

600

8680

{ 415 50%
185. pour le séjour
transport

à Messieurs les membres
du Musée Royal.

N^o 109
— 4.

Messieurs

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai acquis
à la vente du 11. Mai à Anvers le beau Tableau
N^o 1. du Catalogue peint par le célèbre Ommegeaen,
que vous aviez désigné, pour la somme avec
les frais de vente montant à huit mille et cent francs
trente fs de plus que la somme limitée, des
amateurs en ont offert 18. Cent fs de bénéfice
Le hourant un des plus beaux ouvrages de l'artiste
Me revient pour Commission à 5 1/2 % fs 415 —
pour présence pendant 3. jours à la vente
frais de Séjour Voyage transport 200 —
plus un voyage pour avoir soldé cette
acquisition à régler Messieurs par vous

En attendant j'ai l'honneur d'être Messieurs
avec la plus parfaite considération

Votre très humble Serviteur

J. F. Thijss

Bruxelle le 18. Mai 1846.

1846

(10)

Je soussigné reconnais avoir reçu de
Monsieur Navez, président de la Commission
Administrative du Musée Royal de Peinture
la somme de huit mille francs en remboursement
de la somme principale avancée par moi non compris
les frais de séjour Commission &c. le tout pour
l'achat à anvers le 11. mai passé d'un Tableau
représentant un paysage avec moutons peint
par Balthazar Paul Ommeganck.

Bruxelles le juin 17^e 1846

N^o 509 (11)

Je declare avoir reçu de Monsieur le
Ministre de l'intérieur, la Somme de quatre mille
trois cent quinze francs. (F. L. 315.) en payement
de la seconde moitié du prix d'achat d'un Tableau
peint par B. P. Onneganck, représentant
un Pajage avec Mouton, Vacher, et chevre.

Fevrier 1846
Bruxelles le 25 mai 1846 J. F. Thijz

Qu'il est approuvé le présent
compte s'élevant à la somme de
quatre mille trois cent quinze francs

Le Président de la Commission
administrative du Musée royal. 8^e.

Le Secrétaire,

P. Aienon



J. F. Thijz

7 janvier 1847

(12)

A M.le ^Ministre de l'IntérieurMonsieur le ^Ministre

En réponse à votre lettre du 30 décembre dr. 5^e direction
n° 1744, nous avons l'honneur de vous informer que le crédit
de 15000 francs alloué par la Législature pour les dépenses
du ^Musée royal de peinture et de sculpture pendant l'exerci
ce de 1847 est dès aujourd'hui complètement engagé par suit
de l'acquisition du tableau d'Ommegang acheté l'année dern
nière à Anvers, conformément à vos instructions et dont le
prix de vente s'élevant à frs 8630 a été contre notre atten
te imputé en entier sur les fonds destinés aux acquisitions
du ^Musée.....

A Messieurs les Membres de la Commission Directrice
des Beaux-arts.

Messieurs, 109.

Ayant appris que vous avez décidé la restauration du grand tableau
d'Ommevang j'ai l'honneur de vous adresser la demande de me la
confier, étant certain que je m'en acquitterai à votre entière
satisfaction.

Veuillez accueillir, Messieurs, avec ma demande,
l'assurance de mes sentiments distingués.

François Vanderdonck, peintre d'animaux.

Bruxelles, 16, petite rue de la Concorde, le 28 mai 1881,